

Décide d'intégrer les modifications des tarifs, retenues lors du séminaire des élus et/ou d'augmenter les tarifs pour l'année 2023 selon l'indice de prix des dépenses communales édité par l'AMF en novembre 2022, soit +6,5%, hors charges financières, pour les communes comprises entre 3 000 et 30 000 habitants, selon le tableau ci-après :

<u>CIMETIERE</u>	
Concession 15 ans	170,00 €
Concession 30 ans	270,00 €
Concession 50 ans	650,00 €
Concession enfant 1m ² 15 ans	90,00 €
Concession enfant 1m ² 30 ans	135,00 €
Concession enfant 1m ² 50 ans	330,00 €
Cavurne 15 ans achat	1 200,00 €
Cavurne 30 ans achat	1 350,00 €
Cavurne 50 ans achat	1 500,00 €
Renouvellement columbarium 15 ans	170,00 €
Renouvellement columbarium/cavurne 30 ans	270,00 €
Renouvellement columbarium/cavurne 50 ans	650,00 €
Droit de séjour en caveau provisoire (au-delà de 6 jours)	30,00 €
Vacation police	25,00 €
Plaque commémorative jardin du souvenir	39,00 €